



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Rennes, lundi 10 décembre 2012

Communiqué de presse

Réunion du CRSE, comité régional stratégique de l'eau, à Pontivy

Le Comité régional stratégique de l'eau (CRSE) 2012 s'est réuni ce lundi 10 novembre 2012 à Noyal-Pontivy, sous la coprésidence de Michel Cadot, Préfet de la Région Bretagne, Thierry Burlot vice-président du Conseil régional, et Noël Mathieu, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette instance réunissant les acteurs publics de l'eau a fait le point, en présence de près d'une centaine de participants (collectivités territoriales, organisations professionnelles et syndicats agricoles, instituts techniques, milieu associatif), sur le contenu des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ainsi que sur le fonctionnement et le rôle des commissions locales de l'eau (CLE) en Bretagne¹.

La dynamique des SAGE en Bretagne est particulièrement forte avec une couverture complète du territoire par ces schémas, qu'ils soient en phase d'élaboration, de révision ou de mise en œuvre. La rédaction du schéma, le fonctionnement des CLE, le rôle des différents participants dans la rédaction du SAGE ainsi que l'organisation interne des différentes instances ou structures qui y sont représentées font l'objet de nombreux questionnements. De plus, même si une amélioration est constatée, il existe encore aujourd'hui un écart par rapport aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

Le Comité de ce jour a fait le point sur ces problématiques avec les acteurs concernés, à travers deux ateliers, animés par des présidents de CLE :

✓ Le premier atelier a ainsi porté sur le contenu des SAGE, leur portée juridique, et sur le fonctionnement de la CLE, en s'interrogeant notamment sur la prise en compte des enjeux socioéconomiques des territoires ou sur les modalités de travail à mettre en place pour créer et entretenir une dynamique locale de concertation et de coopération entre tous les acteurs concernés.

✓ Le second atelier, consacré aux modalités concrètes de mise en œuvre des SAGE, s'est attaché à définir les actions les plus efficaces pour atteindre les objectifs de ces schémas. Les participants ont notamment débattu de l'organisation à mettre en place afin d'assurer une cohérence entre les actions menées dans le cadre de la politique de l'eau et celles des politiques d'aménagement du territoire et économique.

Les ateliers ont permis de travailler à l'émergence d'une vision partagée et cohérente entre tous les territoires, élaborée autour des retours d'expérience des acteurs de terrain, l'enjeu étant de répondre au mieux à l'objectif de gestion durable et équilibrée de l'eau.

¹ Dans le cadre de l'application de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE), le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne qui fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs pour un bon état de l'eau à l'horizon 2015 a été arrêté en 2009 par le Préfet coordonnateur de bassin. Les SAGE, élaborés par les acteurs locaux dans les CLE, constituent l'instrument essentiel de sa mise en œuvre, en déclinant concrètement ses orientations et ses dispositions en les adaptant au contexte local.

Contacts presse :

DREAL Bretagne - Marie VERGOS, 02.99.33.42.11

Région Bretagne - Odile BRULEY, 02.99.27.13.55 ou 06.76.87.49.57

Agence de l'eau Loire-Bretagne - Sylvie DETOC, 02.96.33.62.45